

**Des associations trans et leurs alliés appellent à un rassemblement
MERCREDI 25 SEPTEMBRE à 19H devant le siège du Parti Socialiste,
aux côtés du Collectif OUI OUI OUI !**

Droits des personnes trans : le Parti socialiste au pouvoir doit respecter ses engagements et ses promesses ! Démédicalisation et déjudiciarisation du changement d'état civil pour les personnes trans ! Accès à la PMA pour toutes les personnes y compris les trans !

Nous nous associons aujourd'hui au collectif OUI OUI OUI pour réaffirmer l'urgence de respecter les promesses et les engagements du parti socialiste et du gouvernement pour les droits des personnes trans ! Et nous souhaitons aussi rappeler avec le collectif OUI OUI OUI combien les personnes trans sont également concernées par les enjeux de filiation, de PMA et d'adoption pour touTEs !

Au début de l'été, alors que la *Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme* venait de rendre son avis recommandant notamment la démedicalisation totale de la procédure de changement d'état civil (et donc la fin des stérilisations forcées réclamée depuis des années par les organisations trans), la Garde des Sceaux Christiane Taubira, au lieu de commencer par reconnaître l'urgence de mettre fin à une situation intolérable, affirmait que "le sujet est lourd", qu'il ferait "référence au «principe d'indisponibilité»", et qu'il faudrait "le traiter avec précaution".

Il y a quelques jours, au Sénat, des parlementaires de plusieurs groupes politiques déposaient des amendements tentant - plus ou moins maladroitement - de répondre aux enjeux de droits humains pour les personnes Trans. Cette fois, c'est la Ministre du Droit des Femmes Najat Vallaud Belkacem qui a justifié le rejet de ces amendements par le gouvernement en évoquant la possibilité d'inscrire des dispositions législatives s'inspirant de ces travaux, "dans le cadre du projet de loi de simplification du droit, au premier semestre 2014"

La ministre elle-même reconnaissait pourtant devant les parlementaires que les personnes trans "subissent un parcours difficile, parce que les règles que le juge a fixées pour le changement d'état civil les projettent dans la clandestinité". Comme nous le réclamons depuis des mois, des années même, le gouvernement doit déposer au plus vite un projet de loi conformément aux engagements du Président François Hollande et du Parti socialiste ! Il y a urgence ! Alors que 2014 sera le théâtre d'un renouvellement partiel du Sénat, nous nous inquiétons qu'un possible revirement à droite ne signifie une remise aux calendes grecques de ces mesures législatives impératives. Cela signifierait le maintien durable des multiples discriminations et violences transphobes, et de la précarité sociale qui frappe de nombreuses personnes trans.

Par ailleurs la teneur de ces amendements récemment soumis par des sénatrices et sénateurs et les discussions qu'ils ont occasionnées nous inquiètent sur la bonne compréhension des enjeux par nos élus et par les responsables du gouvernement. Faut-il rappeler que lors des auditions menées par le Ministère des droits des femmes à l'automne 2012, devant deux sénatrices socialistes début 2013, et plus récemment dans un communiqué signé par la grande majorité des associations trans, LGBT et de défense des droits humains, nous avons soutenu une position unanime : **la décision de changement d'état civil des personnes trans ne doit pas être compromise par une quelconque autorité médicale, psychiatrique ou judiciaire susceptible de contester la légitimité de leur demande.**

Il est indispensable d'en tenir compte si on souhaite vraiment mettre fin à des dizaines d'années de violences et de discriminations envers les personnes trans, et réellement «protéger les personnes trans» comme le souhaitent apparemment Christiane Taubira et Najat Vallaud Belkacem, en accord avec les engagements du PS ! « Je veux lutter sans concession contre toutes les discriminations et ouvrir des nouveaux droits » a été la formule du candidat Hollande dans son engagement 31 lors de la campagne présidentielle. Dans cette lutte "sans concession", pour remédier aux situations de précarité et de fragilité dans lesquelles vivent un certain nombre de personnes trans, la France doit pouvoir mettre en place des lois progressistes comme l'Argentine l'a fait !

Les violences médicales, psychiatriques, administratives, judiciaires, sociales cautionnées et parfois encouragées par l'Etat nous blessent, nous maltraitent, nous précarisent et nous mettent simplement en danger ! On sait aussi les conséquences de la transphobie et de la marginalisation des personnes trans sur leur santé en général, et leur santé sexuelle en particulier, et notamment la forte prévalence du VIH chez les femmes trans. Vous voulez pénaliser les clients pour lutter contre la prostitution mais refusez aux trans prostituées les papiers qui leur permettraient l'accès au monde du travail !

La lutte contre la transphobie, c'est maintenant ! C'est de nos vies dont il s'agit !

Afin de répondre aux besoins des personnes trans dans la réalité de leurs vies, nous demandons de toute urgence :

- **l'accès au changement d'état-civil libre et gratuit** devant un officier d'état-civil, sans condition médicale ni homologation par un juge ;
- le **libre choix des parcours médicaux**, sur la base du **consentement éclairé**, avec le maintien des remboursements en France et à l'étranger ;
- le démantèlement des équipes hospitalières et la **formation des médecins** et chirurgiens français pour un **suivi médical de qualité, respectueux et dépsychiatrisé** ;
- le financement de **campagnes contre la transphobie**, créées ou approuvées par les associations trans ;
- la **formation** et la **sensibilisation** des personnels en contact avec les personnes trans, par les associations trans (santé, éducation, social, administratif, justice, prison etc.) ;
- des mesures d'urgence pour faciliter l'accès des personnes trans au monde du travail et aux études ;
- le **financement de la recherche** et de la communication sur la santé des personnes trans et de leurs partenaires (VIH/SIDA, Hépatites, IST, effets des traitements à long terme, interactions médicamenteuses)
- l'abrogation des lois contre le travail du sexe qui précarisent et mettent en danger les personnes trans concernées ;
- le respect de l'identité de genre et amélioration des conditions de vie des personnes trans en prison ;
- la reconnaissance de la situation de fragilité sociale comme l'un des critères justifiant les demandes de **régularisation des personnes trans sans papiers**
- l'adoption par les médias d'une **charte contre la transphobie** et pour le respect des personnes trans
- le respect et la reconnaissance des parentalités trans et de toutes les filiations : nous revendiquons *l'accès à la PMA Libre et gratuite, la reconnaissance du co-parent, et le droit à l'adoption pour toutEs*, indépendamment de l'institution du « mariage » et indépendamment du processus de transition entamé et de la mention du « sexe » à l'état civil et sur nos papiers ;

Premiers signataires : ACCEPTESS-T ; OUTrans ; Act Up Paris ; Acthé ; Id-Trans

ACCEPTESS-T

OUTrans

